

# Pourquoi Nous Sommes Inquiets : Les Faits

## Diabète

**Le diabète est une maladie qui entraîne une élévation de la glycémie sanguine** parce que le corps est incapable de produire de l'insuline ou d'utiliser comme il se doit celle qu'il produit (Agence de la santé publique du Canada [ASPC], 2009). Plus de 9 millions de Canadiens vivent avec actuellement le diabète ou sont au stade prédiabétique (Association canadienne du diabète, 2012). Ils meurent plus jeunes que les autres Canadiens, sont plus malades et utilisent plus de services.

### Saviez-vous que...

- Beaucoup d'adultes qui ont le diabète ont aussi une hypertension diagnostiquée (ASPC, 2009, p. 3) — précurseur de crises cardiaques et d'accidents vasculaires cérébraux. On croit en fait qu'environ 80 % des personnes qui ont le diabète mourront d'une maladie cardiovasculaire ou d'un accident vasculaire cérébral (Association canadienne du diabète, 2012).
- Les personnes qui ont le diabète ont une espérance de vie plus courte. Celles qui ont le diabète type 1 peuvent vivre jusqu'à 15 ans de moins et celles qui ont le diabète type 2, de cinq à dix ans de moins (Association canadienne du diabète, 2012).
- L'obésité est un des facteurs de risque de diabète type 2 (Association canadienne du diabète, 2012). Le diabète type 2, qui atteignait auparavant les adultes seulement, touche de plus en plus les enfants obèses (ASPC, n.d., p. 1).
- Le risque de dépression est double chez les personnes qui ont le diabète (Pacaud, 2008, p. 12), comparativement à celles qui ne l'ont pas.

### Répercussions fiscales

- « Les frais médicaux d'une personne atteinte de diabète sont de deux à trois fois plus élevés que ceux d'une personne qui n'est pas atteinte de diabète ». Les personnes en cause peuvent avoir à prendre en charge des coûts directs de médicaments et de fournitures qui peuvent varier de 1 000 \$ à 15 000 \$ par année (Association canadienne du diabète, 2012).
- Le diabète coûtera au système de santé du Canada un total estimatif de 16,9 milliards de dollars par année en 2020 (Association canadienne du diabète, 2012).

Suite à la page suivante

---

## Références

Association canadienne du diabète. (2012). *La prévalence et les coûts du diabète*. Toronto : Auteur. Extrait de [http://www.diabetes.ca/documents/about-diabetes/PrevalenceandCostFr\\_09.pdf](http://www.diabetes.ca/documents/about-diabetes/PrevalenceandCostFr_09.pdf)

Pacaud, D. et Conway, R. (2008). *Diabète et maladie mentale : un miroir à deux faces*. Le diabète au Canada, 21(1), 1 & 10. Extrait de [http://www.diabetes.ca/documents/for-professionals/CD\\_Spring\\_08--FINAL.pdf](http://www.diabetes.ca/documents/for-professionals/CD_Spring_08--FINAL.pdf)

Agence de la santé publique du Canada. (n.d.). *Freiner l'obésité juvénile : Cadre d'action fédéral, provincial et territorial pour la promotion du poids santé*. Ottawa : Auteur. Extrait de <http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/hl-mvs/framework-cadre/pdf/ccofw-fra.pdf>

Agence de la santé publique du Canada. (2009). *Rapport du système national de surveillance du diabète : Le diabète au Canada : 2009*. Ottawa : Auteur. Extrait de <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/2009/ndssdic-snsddac-09/pdf/report-2009-fra.pdf>